

3^e Assemblée Plénière Ordinaire de la Mandature 2021-2028
Allocution d'ouverture du président de la Région Guadeloupe
Lundi 15 novembre 2021
Hôtel de Région

Mesdames et messieurs les Vice-Présidents et Conseillers Régionaux,

Monsieur le président du Conseil Économique et Social Régional,

Monsieur le président du Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement,

Mesdames et messieurs en vos grades et qualités,

Chers collègues,

Nos récentes assemblées plénières ont été marquées par un contexte sanitaire extrême et sans précédent pour notre archipel.

Aujourd'hui, sur le front sanitaire nous ne bénéficions que d'un sursis.

Pour nous permettre de retrouver notre dynamisme d'avant crise, nous sommes dans l'obligation de redoubler d'effort pour sortir de la spirale désastreuse qui nous conduirait vers une cinquième vague épidémique.

Nous devons nous montrer responsables !

Alors même que les tentations démagogiques sont nombreuses, nous ne pouvons abandonner les Guadeloupéens aux chants des sirènes.

Mes chers collègues élus régionaux, je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour avoir fait preuve de responsabilité.

Nous pouvons retrouver notre liberté de travailler, de circuler, de vivre pleinement ...

Nous connaissons le chemin et savons que nous devons y aller tous ensemble !

Ailleurs, l'économie repart et la vigueur de la reprise a achevé de "détraquer le système" pour paraphraser une analyse économique publiée dans l'hebdomadaire l'Express !

Augmentation du coût des carburants, hausse des tarifs du gaz, flambée des prix de l'acier ...

Nul territoire n'est à l'abri et notre archipel doit y faire face !

Ce contexte nous invite à renforcer notre approche "Responsable et Solidaire".

Les Guadeloupéens comptent sur la Région et nous répondrons à l'appel !

La gravité de la situation ne nous autorise pas à participer aux effets de manche !

Notre devoir est d'assumer la responsabilité que nous a confié les Guadeloupéens et de mettre en œuvre des solutions **viab**les.

En faisant preuve de plus d'humanité, de plus d'agilité, de plus de bienveillance car, nous le reconnaissons, la Région se doit encore de se rapprocher des Guadeloupéens.

Nous avons été présents à leurs côtés, nous le sommes encore aujourd'hui avec par exemple, le fonds de soutien aux acteurs de l'événementiel, le fonds d'urgence destiné aux restaurateurs ou encore le fonds commun de solidarité Région/Département aux artistes.

Nous le serons encore demain, pour faire face à la souffrance, au sentiment d'abandon et à l'urgence.

L'urgence, de garantir que la continuité des soins soit maintenue avec un niveau d'exigence qui permette de soigner les Guadeloupéens.

J'ai interpellé, cette semaine, le Président de la République sur le constat des ruptures dans la chaîne des soins pour des maladies chroniques (cancer, maladies cardio-vasculaires) qui frappent particulièrement la population.

Pour ces raisons, j'envisage de prendre l'initiative d'une médiation susceptible d'identifier les secteurs, les situations et les conditions qui permettront, avec l'application des gestes barrières, le port du masque et le cas échéant des différents tests, d'organiser une application graduée de la loi qui prévoit les suspensions en cas de manquement à l'obligations vaccinale des personnels soignants.

Nous le savons, la santé est une compétence régaliennne.

Mais face à la réalité de vie de nos concitoyens, nous nous devons, là-aussi, d'investir ce sujet avec responsabilité.

L'ouverture du vaccinodrome au vélodrome de Gourdeliane, la mise en circulation du vaccibus qui continue à sillonner les communes et la mise en place prochaine d'un partenariat avec les professionnels libéraux sur la télémédecine sont des actions de la Région.

Plus que jamais, c'est à l'administration régionale de s'adapter aux Guadeloupéens et non le contraire !

L'attente de notre population est grande et les enjeux de notre époque, complexes.

L'avenir, notre avenir repose sur notre capacité à agir aujourd'hui !

C'est particulièrement le cas de notre environnement.

Les Assises Outre-mer de la Biodiversité se sont déroulées pour la première fois en duplex depuis la Guadeloupe.

Il s'agissait pour la Région, co-organisatrice de cet événement, de rappeler, en marge de la COP 26, l'urgence de prendre en compte la situation des territoires insulaires et l'importance d'une action collective rapide.

Si les États doivent s'engager de manière concrète, les territoires ont aussi toute leur place pour répondre à la crise écologique.

Nous avons donc tenu à destination des élus et des administratifs, un séminaire sur la prévention des inondations et la gestion intégrée du littoral.

En partenariat avec les services de l'État et du CNFPT, il paraissait primordial d'aborder ces questions au regard des spécificités de notre territoire et des épisodes d'inondations survenus en 2020 et 2021.

Ici, à la Région Guadeloupe, agir pour le développement durable n'est pas un vœu pieux mais une action continue qui s'inscrit de manière transversale.

Elle guide chacune de nos grandes orientations : énergie, mobilité, eau, relance de l'économie, formation professionnelle, souveraineté alimentaire...

Agir maintenant pour demain, c'est le sens de l'évaluation et de la révision du schéma d'aménagement régional de la Guadeloupe (SAR).

Après 10 années de mise en œuvre de l'actuel SAR, plusieurs questions se présentent à nous :

Où voulons-nous habiter ?

De quelle manière devons-nous développer et valoriser notre territoire ?

Les ambitions posées il y a 10 ans ne sont plus tout à fait d'actualité et les enjeux d'aménagement et de développement du territoire ont évolué.

Notre société a également changé :

- le vieillissement de la population s'est accéléré et la décroissance démographique a des conséquences préoccupantes pour demain ;

- la façon d’habiter notre territoire a évolué et nous assistons à un phénomène de concentration territoriale qu’il convient d’accompagner ;
- nous sommes exposés à des phénomènes naturels (échouages massifs d’algues, cyclones plus fréquents, d’une intensité jusqu’ici méconnue) dont les effets impactent lourdement notre territoire et sa population.

Le choix de la suite donnée à l’actuel SAR n’est pas anodin.

Il devra nous permettre de redéfinir nos ambitions pour la Guadeloupe.

Agir maintenant pour demain, c’est aussi être la première région à avoir demandé, et obtenu, une habilitation à adapter la loi dans le domaine de l’énergie.

Une habilitation énergie dont l’évolution sera soumise à votre vote dans quelques instants et qui a vocation à mieux accompagner la transformation de nos modes de vie et accélérer notre transition énergétique.

D’ailleurs, nous pouvons affirmer fièrement que la Guadeloupe est pionnière sur ces sujets, à titre d’exemples, comme premier territoire insulaire à avoir accueilli un parc éolien raccordé au réseau électrique.

Nous avons également, à ce jour, la seule unité de production géothermique du bassin Caraïbéen.

Je souhaite que nous poursuivions sur cette voie pour nous préparer au mieux à la transition de nos mobilités, qui doit aussi nourrir notre transition solidaire.

Notre vision est claire et limpide.

Notre action, ciblée et collective :

- à court terme, nous répondons à l'urgence ;
- à moyen et long terme, nous anticipons, nous investissons sur l'avenir, pour contribuer à l'épanouissement des générations futures.

Si nous pouvons conduire ces politiques qui changent la vie de nos concitoyens, c'est bien parce que nous avons les capacités financières de le faire.

Et cette capacité à agir efficacement ne doit pas être fragilisée par des décisions hasardeuses prises sous une pression démagogique en ce qui concerne la Taxe Sur les Carburants.

Je rappelle que cette taxe, qui ne peut être supérieure à son équivalent au niveau national, n'a pas connu d'évolution depuis 2007 !

Il convient encore de rappeler que le gazole et le super sans plomb font l'objet d'**exonération** de la TSC lorsqu'ils sont destinés :

- à l'avitaillement de certains bateaux, à l'exemple des bateaux de pêche, de commerce ou utilisés par les administrations régaliennes ;
- à l'alimentation des moteurs de machines agricoles ;
- à l'alimentation des moteurs des engins du BTP ;
- à l'alimentation des moteurs des véhicules utilisés par les transporteurs de marchandises du BTP ;
- à l'alimentation des moteurs fixes utilisés par les boulangers, les hôpitaux et cliniques privées, la petite industrie et les artisans ;

- à l'alimentation des moteurs des véhicules utilisés par les artisans taxis ;
- à l'alimentation des moteurs des véhicules utilisés par les transporteurs de personnes à mobilité réduite ;
- à l'alimentation des moteurs des véhicules dits de grande remise ;

La collectivité régionale accompagne les professionnels et nous continuerons à leurs côtés.

Nous continuerons notre politique ambitieuse, accompagnée d'une gestion rigoureuse, raisonnée et responsable qui doit veiller à maintenir notre capacité à agir !

Les Guadeloupéens comptent sur nous !

Aujourd'hui nous vous proposons de voter, chers collègues, une décision modificative qui nous permet non seulement de relancer l'économie mais aussi de soutenir les professionnels.

Ceci dans le respect de nos engagements avec la Commission Européenne, mais aussi des principes de gestion saine et vertueuse qui ont guidé notre action depuis 2015.

Comme je l'ai dit au début de mon discours, depuis le début de la crise sanitaire, la Région a soutenu massivement les entreprises, les commerces, les associations.

Nous avons fait preuve de volontarisme, d'innovation à travers des dispositifs adaptés et destinés aux secteurs les plus affectés.

Nous nous sommes aussi engagés à faire preuve de plus de transparence.

Nos engagements se traduisent en acte !

Nous soumettons au vote de cette assemblée, la révision du tableau des effectifs et le plan de formations des agents régionaux.

Ensemble, continuons d’œuvrer pour une collectivité vertueuse qui s’appuie sur les compétences de ses ressources humaines.

Agir au plus près des secteurs économiques de notre territoire, c’est aussi l’ambition du Pacte Régional d’Investissement dans les Compétences (PRIC).

L’ambition de ce plan à l’horizon 2022 est de répondre aux besoins du territoire en restructurant et en développant les filières porteuses d’emplois, mais également des secteurs à haut potentiel de développement en faisant de la transition numérique un atout compétitif.

Les défis que nous devons relever sont encore nombreux, mais nous les abordons avec détermination et de manière concertée.

Nous devons redoubler d’efforts pour améliorer la lisibilité et l’efficacité de l’action publique au service de tous les citoyens.

Il nous faut rassembler les forces, unir notre peuple pour combattre la violence sous toutes ses formes.

La violence qui se manifeste par les accidents de la circulation que nous déplorons encore trop nombreux sur nos routes.

Violence par l’homicide du jeune Guadeloupéen à Mortenol, quartier dans lequel nous étions il y a encore quelques mois.

J’appelle chacun au respect d’autrui, à la responsabilité.

Nous devons avoir de la compassion les uns pour les autres, car personne ne prendra soin de nous, si ce n'est nous-mêmes.

Tel que je l'avais annoncé, la première commission extra-régionale « jeunesse » se tiendra prochainement et je compte sur le conseiller régional Eddy CHATEAUBON pour contribuer au succès de celle-ci.

Unis, nous pouvons faire de grandes choses.

En Guadeloupe, nous n'avons jamais échoué lorsque nous avons agi ensemble.

Sé ansanm' nou ké rivé !